



LOGICIEL NOTE DE FRAIS – BOAND

1. CREEZ VOTRE COMPTE

L'adresse du logiciel est : <https://www.boand.fr/>

- ☒ Vous êtes un acteur régulier de la Ligue (arbitre, CS, juge, élu, salarié, etc) : **votre compte est déjà créé !**

➔ Rendez-vous sur cette adresse :
MOT DE PASSE OUBLIE <https://www.boand.fr/forgot-password>

- ✓ Renseignez votre adresse de courriel
- ✓ Allez dans votre boîte mail et créer votre mot de passe puis accéder à votre compte
- ✓ Renseigner vos informations manquantes et surtout votre RIB (donnée obligatoire)

A noter : Les coordonnées bancaires enregistrés sur BOAND sont demandées pour une extraction directe vers la banque, service que nous n'utilisons pas pour le moment. Vous devez donc faire parvenir votre RIB à la comptabilité : gaelle.gommeret@bfc-ffjudo

- ☒ Vous êtes nouveau et n'avez jamais utilisé de logiciel de note frais :

➔ Envoyez-nous votre NOM Prénom **RIB** et adresse mail à :
ligue.besancon@bfc-ffjudo.com

2. DECLAREZ UN FRAIS

- ☒ Choisissez votre évènement dans la liste déroulante :
ATTENTION : vous avez jusqu'à 1 mois après la manifestation pour déclarer vos frais !

Réaliser une demande de frais

 **BOAND**
Gestion d'événements

Votre email

Evènement



- ☒ Choisissez votre rôle lors de la manifestation :
ATTENTION : le choix de votre rôle va définir votre vacation éventuelle

Réaliser une demande de frais

Dernière modification du document : 21/09/2024

BOAND
Gestion d'événements

Votre email
corentin.koenig@ffjudo.com

Evènement
2025/02/09 - CHAMPIONNAT LGEJ SENIORS PAR EQUIPES MIXTES AMATEUR - NEUFCHATEAU

Rôle

- JURY
- JURY Arbitres
- CROC
- Commissaires sportifs**
- CORG
- Élu
- Salarié
- Juges

- ☒ Remplir selon vos frais :
ATTENTION :
- Lorsque vous dormez sur place, **TOUJOURS** noter votre déplacement ALLER le samedi et votre déplacement RETOUR le dimanche
 - **TOUJOURS** ajouter le nom des personnes transportées en cas de covoiturage
 - **TOUJOURS** ajouter un justificatif (en photo) lisible d'un frais en pièce jointe : train, repas, hôtel, péages, parking, etc.
 - En cas **d'autres frais**, **TOUJOURS** indiquer la raison de la dépense
- ☒ Cliquez sur **Envoyez ma note de frais**
- ☒ Suivez et modifiez vos notes de frais depuis votre espace personnel :
- en cours de validation En attente validée et en cours de paiement Validée

A noter : Nous n'utilisons pas le service de paiement automatique depuis BOAND, les notes de frais ne passent donc pas en état traitée/réglée



3. QUELQUES REGLES

- ☑ Toutes les vacations d'arbitres, commissaires sportifs et juges ne seront versées que sur la base de votre saisie BOAND
- ☑ Vous avez jusqu'à 1 mois après chaque manifestation pour déclarer vos frais. Passé ce délai, les manifestations ne seront plus disponibles sur **BOAND** et vous ne pourrez plus les déclarer
- ☑ AUCUN frais lié aux compétitions (arbitre, CS et juge) ne sera remboursé autrement que via **BOAND** à partir du 01/10/2025
- ☑ Le paiement des notes de frais s'effectue dans un délai de 45 jours après la manifestation
- ☑ N'oubliez pas d'ajouter numériquement une photo de tous vos justificatifs de frais directement en pièces jointes
 - Sans les pièces justificatives vos frais seront refusés
 - Vous pouvez modifier et ajouter ces pièces à tout moment depuis votre espace personnel
- ☑ Les coordonnées bancaires enregistrées sur **BOAND** sont demandées pour une extraction directe vers la banque, service que nous n'utilisons pas pour le moment ; c'est donc pour cela que nous vous prions de faire parvenir votre RIB au secrétariat lors de votre première utilisation, et lors de changement de coordonnées bancaires

4. CAS PARTICULIERS

- ☑ Si vous êtes déjà intervenu dans une structure utilisant **BOAND**, veuillez nous contacter afin que nous ouvrons vos droits manuellement aux manifestations de la Ligue BFC Judo

En cas de question, veuillez contacter le secrétariat de la Ligue :

ligue.besancon@bfc-ffjudo.com | 03 81 48 29 11

Dernière mise à jour de ce document : 24/09/2026